

F O N D A T I O N
JEAN-CHARLES-BONENFANT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2010-2011



Québec, le 6 décembre 2011

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Au nom du conseil d'administration, je vous présente le Rapport d'activité de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui décrit les différentes activités qui se sont déroulées au cours de l'exercice financier se terminant le 30 juin 2011.

Cette année encore, cinq jeunes diplômés d'universités québécoises ont côtoyé des parlementaires dans le cadre des stages offerts par la Fondation. Ils ont ainsi pu approfondir leurs connaissances du parlementarisme québécois.

Le travail entamé en 2009-2010 pour faire connaître les activités Parlements au primaire et Parlements au secondaire s'est poursuivi ; 2010-2011 fut une année fructueuse, puisque 127 nouvelles écoles primaires et secondaires ont adhéré à ce mode de fonctionnement pour leur conseil étudiant.

La Fondation s'est par ailleurs associée à la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval pour organiser un colloque international sur la démocratie, les députés et les médias.

Je vous invite donc à prendre connaissance du Rapport d'activité de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant qui démontre le travail accompli cette année.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le secrétaire-trésorier de la Fondation,



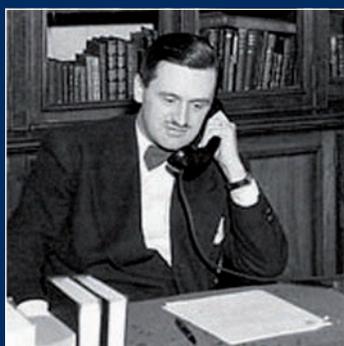
Frédéric Fortin

LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

AUGMENTER, AMÉLIORER, DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec. Elle poursuit depuis une mission éducative qui consiste à augmenter, améliorer et diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et en promouvoir l'étude et la recherche.

La Fondation réalise sa mission en offrant, annuellement, cinq stages d'une durée de dix mois. Ces stages sont destinés aux étudiants universitaires ayant terminé leurs études de premier cycle et sont assortis d'une bourse d'excellence de 20 000 \$. Au cours des ans, le programme de stages de la Fondation a acquis une solide réputation auprès des universités québécoises.



Jean-Charles Bonenfant est né le 21 juillet 1912 à Saint-Jean, Île d'Orléans. Il fut un des grands intellectuels québécois et un ardent défenseur de la démocratie parlementaire. L'Assemblée nationale du Québec a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son oeuvre.

Une conférence annuelle sur les thèmes de prédilection de Jean-Charles Bonenfant est organisée par la Fondation, en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université Laval. Les thèmes des conférences sont variés, mais tous ont un lien avec le parlementarisme. La première conférence portait sur l'œuvre de Jean-Charles Bonenfant. Au fil des ans, des personnalités des domaines politique, universitaire et journalistique ont débattu sur la carte électorale, l'évolution du rôle du député et la diminution de la participation électorale, entre autres sujets.

La Fondation offre aux écoles primaires et secondaires un accompagnement et un soutien dans la mise sur pied de leurs conseils d'élèves : les Parlements au primaire et au secondaire.

Elle attribue également des bourses au mérite à l'occasion d'activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale.

Pour ce faire, la Fondation peut compter sur l'appui de l'Assemblée nationale et de partenaires prestigieux dont :

- La compagnie Rio Tinto Alcan
- Le Mouvement des caisses Desjardins
- Le Secrétariat à la jeunesse
- La Fédération des commissions scolaires du Québec
- La Commission de la Capitale nationale
- Les Facultés de droit et des sciences sociales de l'Université Laval

La Fondation est fière de pouvoir compter sur ces partenaires et les remercie de leur appui dans la réalisation de sa mission.

RioTintoAlcan



Secrétariat
à la jeunesse
Québec



TABLE DES MATIÈRES

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2011	6
Programme de bourses et de stages	7
Colloque sur la démocratie, les députés et les médias	12
Parlements au primaire et Parlements au secondaire	13
Prix de la Fondation	17
Rapport de la Direction	19
Rapport de l'auditeur indépendant	21
États financiers	23
Témoignages	31

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2011

Président de la Fondation

Jacques Chagnon

Président de l'Assemblée nationale

Vice-président de la Fondation

François Ouimet

Deuxième vice-président de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorier de la Fondation

Frédéric Fortin

Directeur général des affaires institutionnelles,
du protocole et de l'accueil de l'Assemblée nationale

Administrateurs

Marcel Blanchet

Directeur général des élections retraité

Eugénie Brouillet

Vice-doyenne aux programmes de premier cycle et secrétaire
Faculté de droit de l'Université Laval

Raymond Brouillet

Amicale des anciens parlementaires du Québec

Lewis Camden

Amicale des anciens parlementaires du Québec

Alban d'Amours

Président et chef de la direction retraité
Mouvement Desjardins

Véronique Hivon

Députée de Joliette

Jean-Pierre Lagueux

Enseignant
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Siasia Morel

Boursier stagiaire 2005-2006

Sylvie Roy

Députée de Lotbinière
Leader parlementaire du 2^e groupe d'opposition

Stéphanie Vallée

Députée de Gatineau

MODIFICATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Jacques Chagnon a été élu président de l'Assemblée nationale le 5 avril 2011. Par le fait même, il devient le président de la Fondation, et c'est M. François Ouimet qui le remplace à titre de vice-président de la Fondation et président du conseil d'administration de la Fondation. M. Ouimet a été nommé 2^e vice-président de l'Assemblée nationale le 5 avril 2011.

À la suite d'une réorganisation administrative de l'Assemblée nationale, M. Marc Painchaud, secrétaire-trésorier de la Fondation jusqu'en juin 2011 quitte cette fonction et M. Frédéric Fortin, directeur général des affaires institutionnelles, du protocole et de l'accueil, le remplace.

À l'automne 2010, messieurs Alban d'Amours, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, aujourd'hui retraité, et Marcel Blanchet, alors directeur général des élections, ont été désignés par le président de l'Assemblée nationale et président de la Fondation, M. Yvon Vallières, pour siéger au sein du conseil d'administration.

PROGRAMME DE BOURSES ET DE STAGES

La Fondation attribue annuellement cinq bourses d'excellence d'une valeur de 20 000 \$ chacune. Ces bourses sont assorties d'un stage parlementaire d'une durée de dix mois.

Grâce à ce stage, des étudiants d'universités québécoises, sélectionnés à la suite d'un concours, ont le privilège d'observer de près le fonctionnement de l'Assemblée nationale et de participer à la vie parlementaire.

Au cours du stage, ils sont jumelés en alternance avec un député du gouvernement et un député de l'opposition, ils organisent et participent à un voyage d'études à l'étranger et rédigent un essai.

Les boursiers stagiaires appuient également la Direction de l'éducation à la démocratie parlementaire lors des simulations parlementaires et du jeu-questionnaire Tournoi jeunes démocrates.

LES STAGES PARLEMENTAIRES 2010-2011

Dès leur arrivée, en septembre, les boursiers stagiaires 2010-2011 ont assisté à plusieurs rencontres sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes des personnes désignées. Ils ont eu également des entretiens avec le président et le vice-président, le secrétaire général ainsi qu'avec les secrétaires généraux adjoints de l'Assemblée nationale et le président de la Tribune de la presse.

Ils se sont familiarisés avec la procédure parlementaire et avec tous les aspects des travaux de l'Assemblée. Ils ont bénéficié de séances d'information organisées à leur intention par le Vérificateur général, le Directeur général des élections, le Commissaire au lobbying, le Protecteur du citoyen et le Commissaire à l'éthique et à la déontologie.

Ils sont devenus ainsi des ressources précieuses pour les députés avec lesquels ils ont choisi de travailler.

LES BOURSIERS STAGIAIRES 2010-2011



Évelyne Beaudin

Baccalauréat intégré
en économie
et politique
Université Laval



Loïc Blancquaert

Baccalauréat en
relations internationales
et droit international
*Université du Québec
à Montréal*



Dominic Migneault

Baccalauréat en
études internationales
et langues modernes
Maîtrise en études in-
ternationales
Université Laval



Alex Perreault

Baccalauréat en
politiques appliquées
Université de Sherbrooke
Maîtrise en études
internationales
(postulée)
Université Laval



**Guillaume
Tremblay-Boily**

Baccalauréat en
études internationales
Université de Montréal

LES JUMELAGES AVEC DES DÉPUTÉS

Les boursiers stagiaires ont été jumelés à des députés qui se sont portés volontaires pour les superviser. Ils ont appuyé les députés dans leurs fonctions de parlementaires et se sont vu confier divers mandats de recherche, d'organisation et de rédaction. Ils ont aussi accompagné les députés auxquels ils étaient jumelés dans leur circonscription et ont ainsi pu observer une autre facette du travail des élus.

JUMELAGES 2010-2011

Évelyne Beaudin

Lucie Charlebois (PLQ)
Alexandre Cloutier (PQ)

Loïc Blancquaert

François Rebello (PQ)
Yvon Marcoux (PLQ)

Dominic Migneault

Pierre Moreau (PLQ)
Amir Khadir (Québec solidaire)

Alex Perreault

Georges Mamelonet (PLQ)
Louise Beaudoin (PQ)*

Guillaume Tremblay-Boily

Pierre Curzi (PQ) *
Michel Pigeon (PLQ)

* Ces députés sont désormais indépendants.

LA MISSION EXPLORATOIRE EN ISRAËL

Du 24 février au 14 mars 2011, les boursiers stagiaires ont mené une mission exploratoire en Israël. La mission est l'occasion pour eux d'établir une comparaison entre le système politique québécois et celui d'un autre pays.

Les boursiers stagiaires 2010-2011 ont déterminé au préalable quelques points d'intérêt et éléments caractéristiques du système parlementaire d'Israël, dont le mode de scrutin. Ils souhaitent également observer comment la société israélienne aborde l'intégration des immigrants, les rapports minorité-majorité et la question linguistique.

Ces questions suscitent d'importants débats au Québec. Le défi de l'intégration des immigrants par exemple est une préoccupation pour le Québec. Israël a connu une immigration de grande envergure et il peut être inspirant de voir comment les Israéliens ont fait face à la situation.

Le voyage a aussi été l'occasion d'en apprendre un peu plus sur le système politique ainsi que sur les principaux partis politiques. Les boursiers ont pu aussi constater que le conflit israélo-palestinien est toujours présent, en trame de fond de la plupart des sujets abordés. Le fait d'aller sur place et de discuter avec des parlementaires, des professeurs, des journalistes, leur a permis de nuancer quelque peu l'opinion qu'ils avaient sur la question.

Déposé en juin 2011, le rapport de leur mission en Israël est diffusé dans le site Internet de la Fondation.



Les boursiers en visite dans un hôpital palestinien en Israël.



Les boursiers en visite au Bureau de représentation du Canada auprès de l'Autorité palestinienne à Ramallah.



Jardins Bahá'í de Haïfa en Israël.

ACCUEILS ET VISITES D'AUTRES STAGIAIRES PARLEMENTAIRES

Au cours de leur stage, les boursiers ont l'occasion de rendre visite à d'autres stagiaires parlementaires. Ils les reçoivent aussi à Québec.

Lors de ces accueils, ils organisent à leur intention des visites et des entretiens dont ils bénéficient également. Ainsi, ils rencontrent des personnalités politiques, universitaires et journalistiques.

Ils se sont rendus à la Chambre des communes à Ottawa du 2 au 5 novembre 2010 et ont accueilli les stagiaires d'Ottawa à l'Assemblée nationale du Québec, du 14 au 18 novembre 2010.



Dîner anciens (2009-2010) et nouveaux (2010-2011) en septembre 2010.



Boursiers stagiaires avec M. Steve Peters, président de l'Assemblée législative de l'Ontario, à Toronto.

Ils ont accueilli leurs homologues de l'Ontario les 29 et 30 novembre 2010 et visité l'Assemblée législative de l'Ontario en mai 2011.

Une rencontre amicale a été organisée par le Mouvement Desjardins pendant la visite des stagiaires d'Ottawa à Québec. Les stagiaires se sont rendus à Lévis, à la Maison Alphonse-Desjardins, où ils ont bénéficié d'un bref exposé sur l'histoire des caisses populaires ainsi que sur la vie d'Alphonse et de Dorimène Desjardins.

En plus d'enrichir leurs connaissances, ce volet du stage permet aux boursiers stagiaires de rencontrer d'autres jeunes qui proviennent d'un peu partout au Canada. C'est une occasion unique d'échanger leurs points de vue sur la politique provinciale et fédérale et de mieux comprendre les enjeux politiques actuels.



Boursiers stagiaires avec M^{me} Chantal Hébert, journaliste aux quotidiens *Le Devoir* et *Toronto Star*, à Ottawa.

LES ESSAIS

Pendant le stage parlementaire, les boursiers stagiaires doivent rédiger un essai. Ce travail leur donne la possibilité d'augmenter leurs connaissances sur un sujet lié au parlementarisme et à la démocratie en général.

Pour ce faire, les boursiers peuvent compter sur un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale. Ce dernier supervise le travail de recherche et de rédaction des essais et organise trois ateliers de travail dans l'année. Il est également disponible pour des rencontres individuelles, sur demande. À la fin du stage, un comité composé de trois personnes évalue les essais et questionne les boursiers lors d'une présentation orale.

Les essais ont été déposés lors d'une cérémonie tenue le 7 juin 2011 à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale en présence de parents et d'amis des boursiers. Les parlementaires, les membres du conseil d'administration ainsi que les proches collaborateurs de la Fondation ont été invités pour l'occasion. La cérémonie était présidée par M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale et vice-président de la Fondation, qui en a profité pour souligner la qualité des sujets choisis, l'assiduité et la discipline démontrées par tous les boursiers stagiaires.

M. Ouimet a également souligné la présence de quelques boursiers stagiaires 2011-2012 invités aussi à la cérémonie.

Titres des essais

La création des cégeps. Le Rapport Parent et les débats parlementaires de 1967 (Évelyne Beaudin)

L'impact du jugement Malouf au Québec (1973-1974) (Loïc Blancquaert)

La période des questions à l'Assemblée nationale : perspective historique et étude comparée (Dominic Migneault)

Système fédératif, signature et ratification du Protocole de Kyoto : Le Québec a-t-il eu voix au chapitre? (Alex Perreault)

«Front commun contre le gouvernement» : Portrait des relations entre le Parti libéral du Québec, le Parti québécois et les syndicats du secteur public lors des négociations de 1972 à 1983. (G. Tremblay-Boily)

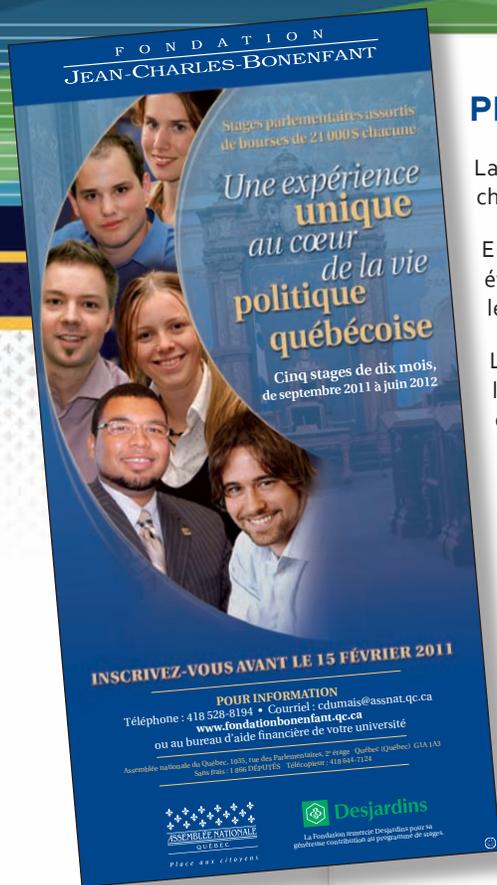
Les essais sont déposés à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et accessibles sur le site Internet de la Fondation (www.fondationbonenfant.qc.ca).



Cérémonie de fin de stage avec M. François Ouimet, vice-président de la Fondation, et M. Yvan-Pierre Grimard, du Mouvement Desjardins.

Les boursiers stagiaires ont participé encore cette année au **Congrès annuel de la Société québécoise de science politique**, qui s'est tenu à l'Université du Québec à Montréal les 19 et 20 mai 2011. Ils y ont présenté le fruit de leur travail lors d'ateliers avec des chercheurs et des universitaires.

Ils ont apprécié cette expérience qu'ils ont jugé très motivante et très enrichissante.



PROMOTION

La Fondation recrute dans les universités québécoises de novembre à février de chaque année.

En novembre, le matériel promotionnel est diffusé dans les universités. Les étudiants intéressés peuvent transmettre leur dossier de candidature au plus tard le 15 février. La Fondation fait une relance en janvier.

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat. La Fondation accepte également les candidatures d'étudiants ayant complété des études de 2^e cycle. Trois critères de base doivent être respectés : avoir terminé ses études depuis moins de deux ans; avoir obligatoirement fréquenté une université québécoise au cours de son cursus et être citoyen canadien ou détenir le statut de résident permanent.

Le comité de sélection se compose de professionnels de l'Assemblée nationale et peut aussi compter d'anciens stagiaires et des stagiaires actuels.

La présélection se déroule en février. À cette étape, les candidats sont jugés sur l'excellence de leur dossier académique et doivent démontrer de l'intérêt pour la démocratie et les institutions parlementaires.

Ceux qui ont franchi cette première étape avec succès sont invités à une entrevue et doivent se soumettre à un examen oral ainsi qu'à un examen écrit. Cette dernière étape de la sélection se déroule en mars et s'échelonne sur une semaine.

La sélection finale est connue en avril.

Campagne de promotion dans les universités

Assistée de la Direction des communications de l'Assemblée nationale, la Fondation transmet du matériel promotionnel aux universités québécoises ainsi qu'aux campus de l'ENAP (Québec et Montréal) pour joindre les étudiants à la maîtrise en administration publique.

Ce matériel doit être diffusé et mis à la disposition de tous les étudiants, sans égard pour leur programme d'études. L'information est aussi accessible dans les sites Internet des universités et dans celui de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (www.fondationbonenfant.qc.ca).

L'offre de bourses et de stages de la Fondation fait partie du répertoire des bourses proposées aux étudiants des 1^{er} et 2^e cycles des universités. Les étudiants peuvent consulter ces répertoires via Internet.

Parallèlement à la diffusion du matériel promotionnel dans toutes les universités du Québec, la Fondation a également investi dans une couverture médiatique dans les radios et journaux étudiants.

Les bibliothèques publiques des villes de Québec et de Lévis ont accepté de participer à la promotion du programme de stages en affichant le matériel promotionnel dans certaines bibliothèques sur leur territoire. Les affiches sont également présentes dans les cafés étudiants et dans les centres d'emploi des universités québécoises.

Depuis octobre 2010, la Fondation participe à un projet pilote en ayant sa propre page Facebook. En plus des supports traditionnels, la page Facebook sur le programme de stages constitue un moyen supplémentaire susceptible de joindre rapidement les étudiants universitaires, les professeurs, les représentants des médias universitaires et des groupes Facebook de différentes facultés et programmes universitaires.

Les boursiers stagiaires participent à alimenter la page Facebook du programme de stages selon la politique éditoriale conçue par la Fondation.

Pendant la campagne promotionnelle, la coordonnatrice du programme de stages visite certaines universités pour rencontrer des étudiants et éventuellement des responsables des bourses. Ces rencontres se déroulent sous forme de conférence ou de participation à des journées Carrière. En 2010-2011, la coordonnatrice des stages a visité l'Université Laval, l'UQAM, l'Université de Montréal ainsi que l'Université de Sherbrooke. Un boursier de l'année en cours l'accompagne.

La Fondation a reçu 51 dossiers de candidature pour les stages 2011-2012 (17 filles, 34 garçons), en provenance de 7 universités différentes.

De ces 51 dossiers, 13 ont passé l'étape de la présélection, dont 9 garçons et 4 filles.

Universités et nombre de candidats	Programmes et nombre de candidats
Université Laval (22)	Science politique ;
Université du Québec à Montréal (10)	Affaires publiques ;
Université de Montréal (8)	Droit et politique internationale ;
Université de Sherbrooke (6)	Politique internationale (16)
ENAP (3)	Communication politique et société (5)
Université du Québec à Rimouski (Campus de Lévis) (1)	Études internationales (6)
Mc Gill (1)	Histoire (6)
	Gestion de projets, administration des affaires, management (3)
	Enseignement, psychologie, anthropologie, autres (15)

Le tableau ci-dessus mentionne uniquement la dernière université fréquentée.



COLLOQUE SUR LA DÉMOCRATIE, LES DÉPUTÉS ET LES MÉDIAS

Pour la huitième conférence Jean-Charles-Bonenfant, la Fondation s'est associée à l'Assemblée nationale du Québec et à la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires afin d'organiser le Colloque sur la démocratie, les députés et les médias, qui a eu lieu les 26 et 27 octobre 2011 à l'hôtel du Parlement. Une quinzaine d'intervenants du Québec et de l'étranger ont discuté de ces enjeux avec quelque 400 participants issus de divers horizons. Étudiants, professionnels, parlementaires et citoyens ont débattu de trois grandes thématiques : l'équilibre entre l'information et l'opinion, le contrôle de l'information et l'utilisation des nouvelles technologies au bénéfice de la démocratie. L'écrivain et professeur Jacques Attali, qui fut conseiller spécial auprès du président François Mitterrand, et l'ex-président du Mexique Vicente Fox, ont respectivement prononcé les conférences d'ouverture et de clôture du colloque. Une table ronde a aussi réuni trois anciens journalistes devenus députés, qui ont partagé leur expérience et soulevé quelques-uns des problèmes liés aux contextes médiatique et politique actuels. Les archives vidéos et photos peuvent être consultées sur la page du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias à l'adresse assnat.qc.ca.



Conférence d'ouverture du colloque avec M. Jacques Attali

PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET PARLEMENTS AU SECONDAIRE

Les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire sont des modes de fonctionnement du conseil d'élèves qui encouragent la participation des élèves aux décisions touchant la vie de leur école. Leur implication contribue alors au développement d'un plus grand sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Elle se fait évidemment en accord avec la direction et les membres du personnel de l'école.

Ces deux activités permettent aux jeunes d'apprendre et de mettre en pratique des valeurs démocratiques comme la liberté d'expression, le respect des opinions des autres, l'art du compromis, la solidarité, la justice, la tolérance, l'équité, l'égalité, la représentation, le droit de vote et l'accès à l'information. Par la même occasion, les élèves peuvent acquérir des connaissances sur l'Assemblée nationale.

Cet objectif d'éducation à la démocratie rejoint le domaine de l'Univers social des Programmes de formation de l'école québécoise.

Les deux projets recoupent également les compétences « Pratiquer le dialogue » et « Réfléchir sur des questions éthiques » du volet *Éthique et culture religieuse* du programme d'enseignement.

De plus, cette démarche répond aux objectifs du programme des services éducatifs complémentaires de la vie scolaire. En s'impliquant dans ces activités de participation et d'éducation à la démocratie, les élèves se responsabiliseront et développeront le sens de la citoyenneté, affirmeront leur sens moral, amélioreront leurs relations interpersonnelles et augmenteront leur sentiment d'appartenance à l'école.



Les nouveaux membres du Parlement au primaire de l'École Les Sittelles de St-Georges de Beauce.

Partenaires

En 2010-2011, afin de réaliser les Parlements au secondaire, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pouvait compter sur la généreuse contribution financière de Rio Tinto Alcan, son commanditaire principal.

En outre, la Fédération des commissions scolaires du Québec et le Secrétariat à la jeunesse contribuent financièrement aux Parlements au secondaire. La Fédération des commissions scolaires apporte également sa contribution aux Parlements au primaire.

Soutien apporté et matériel remis aux écoles

Afin de faciliter la mise en place ou la consolidation des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire, la Fondation offre gratuitement à chaque école participante :

- un soutien technique et professionnel tout au long de l'année scolaire ;
- une formation d'une journée à l'hôtel du Parlement à Québec ;
- des guides pédagogiques pour les personnes responsables et les participants ;
- le matériel nécessaire à la tenue du Parlement au primaire ou du Parlement au secondaire (bracelets, attestations, masse ou bannière, drapeaux, hampe et base).

Pour illustrer ce soutien, précisons, entre autres, qu'en 2010-2011, le coordonnateur des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire s'est rendu dans 152 écoles (114 écoles primaire et 38 écoles secondaire) afin d'y donner de la formation. Ces rencontres ont permis de joindre directement 7 035 élèves, membres de conseil d'élèves et personnes responsables

De plus, le 21 janvier 2011, la Journée de formation des Parlements au secondaire a eu lieu à l'hôtel du Parlement. La Journée de formation des Parlements au primaire a eu lieu le 4 février 2011. Au total, 375 personnes responsables et jeunes participants en provenance de 82 écoles (52 écoles primaires et 30 écoles secondaires) ont assisté à ces rencontres.

Recrutement et promotion des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire

Durant l'année scolaire 2010-2011, 452 écoles étaient inscrites aux Parlements au primaire et au secondaire. Il s'agit d'une progression de 127 écoles par rapport à l'année précédente. En 2010-2011, les 228 Parlements au primaire et les 224 Parlements au secondaire comptaient plus de 8 400 jeunes.

En 2010-2011, en se basant sur la stratégie développée depuis 2006, les interventions suivantes ont été déployées pour faire connaître les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire dans le monde de l'éducation :

- participation comme exposant à des activités du milieu éducatif (congrès et colloque) ;
- animation d'ateliers ;
- communications téléphoniques ou rencontres avec des personnes responsables du conseil d'élèves ;
- envoi de bulletins d'information électronique à toutes les personnes ayant manifesté un intérêt pour les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire.



Une députée et ses parents à l'occasion de l'assermentation du Parlement au primaire de l'École Jean XXIII de Mont-Laurier.

Réalisations des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, les conseils d'élèves adhérant aux Parlements au primaire et aux Parlements au secondaire ont de nombreuses réalisations à leur actif. En voici des exemples :

Vive les saines habitudes de vie !

- Marche tous les jours 4
- Recueil des besoins de chaque classe concernant l'achat de matériel nécessaire pour inciter les élèves à jouer et à être actifs aux récréations
- Déjeuner santé
- Boîtes à lunch santé, prix pour les classes les plus « santé »
- Capsules santé
- Mois de la nutrition
- Distribution de fruits et de légumes
- Tournoi sportif et olympiades
- Gang Allumée
- Ateliers sur la toxicomanie
- Concours de recettes
- Journée de vélo
- Informer les élèves du défi Pierre Lavoie et aider à la cueillette et la compilation des résultats pour les cubes d'énergie

Des initiatives de solidarité, de sécurité et de justice

- Mise sur pied d'une coop étudiante
- Comité savoir-vivre
- Journée nationale des enfants
- Journée du sourire
- Marche des femmes
- Activité de prévention à l'intimidation
- Vidéo sur la résolution de conflits qui a été présentée aux élèves de l'école
- Brigadiers
- Médiateurs dans la cour
- Aide à la soupe populaire du quartier
- Organisation d'un souper dans le noir afin de sensibiliser les élèves aux problèmes d'un jeune de l'école qui a la dégénérescence maculaire
- Collecte et distribution de denrées
- Collecte de chaussures pour le Guatemala

Des activités de reconnaissance

- Semaine des enseignants et des secrétaires
- Réalisation et animation d'un gala Méritas
- Participation au bal des finissants
- Bottin des finissants
- Remise de diplômes
- Fabrication de cartes en reconnaissance aux personnes bénévoles du milieu
- Mur des athlètes de l'école

Encore cette année, la Fondation a remis les Prix des Parlements au secondaire. Instaurés au printemps 2008, les Prix permettent de récompenser les efforts des élèves et leurs réalisations tout en favorisant la rédaction de projets de loi. Les projets de loi soumis par les écoles ont été évalués selon leur forme (langue et présentation) et leur contenu (originalité, cohérence et pertinence) par un comité composé de trois professionnels de l'Assemblée nationale.

En 2010-2011, se sont ajoutés à ceux du secondaire les Prix des Parlements au primaire. Les projets de loi ont été évalués sous la supervision du coordonnateur des Parlements au primaire et au secondaire.

Tant au primaire qu'au secondaire, les trois écoles ayant présenté les meilleurs projets de loi ont obtenu un prix de 500 \$ chacune. Il s'agit des projets de loi suivants :

Prix des Parlements au primaire :

- Loi sur l'intégration du compostage
École institutionnelle de Charlemagne (Charlemagne)
- Loi sur la création d'un babillard d'information électronique
École des Pionniers - Pavillon de la Salle (Saint-Augustin-de-Desmaures)
- Loi sur la sensibilisation face aux différences et à l'intimidation
École des Mésanges (Deux-Montagnes)

Prix des Parlements au secondaire :

- Loi sur la politique d'élection au Parlement étudiant
École secondaire du Mont-Sainte-Anne (Beaupré)
- Loi sur le code vestimentaire
École Louis-Jacques-Casault (Montmagny)
- Loi sur la création d'une ligue d'improvisation du midi
École Les Compagnons-de-Cartier (Québec)

Les prix devaient profiter directement aux Parlements au primaire et au secondaire de l'école ou être utilisés pour réaliser un projet adopté par le Parlement.



Séance du Parlement au secondaire de l'École St-Luc de Montréal.

PRIX DE LA FONDATION

Outre les prix décernés pour les Parlements au secondaire et au primaire, la Fondation, avec le soutien financier de ses partenaires, en particulier de la Commission de la capitale nationale du Québec, attribue également des bourses au mérite à l'occasion des activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale et de la Journée du livre politique.

Ces bourses ont pour but d'encourager et de récompenser les participants qui se sont illustrés par leur implication ou leur performance.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition de ces bourses.

Activités	Total
<p>Parlement Jeunesse (décembre 2010)</p> <p>Le Parlement jeunesse du Québec est une simulation parlementaire, organisée par l'Association des jeunes parlementaires, qui reproduit le fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec. Il s'adresse principalement aux étudiants de 18 à 25 ans.</p>	400 \$
<p>Parlement étudiant (janvier 2011)</p> <p>Simulation parlementaire organisée par l'Assemblée parlementaire des étudiants du Québec, le Parlement étudiant regroupe environ 125 participants âgés de 18 à 25 ans qui reproduisent, chaque année, le fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec.</p>	400 \$
<p>Forum étudiant (janvier 2011)</p> <p>Le Forum étudiant est une simulation parlementaire organisée par l'Assemblée pour les étudiants du collégial.</p>	600 \$
<p>Parlement des jeunes (février 2011)</p> <p>Le Parlement des jeunes est une autre simulation parlementaire organisée par l'Assemblée qui s'adresse aux élèves de 3^e et 4^e secondaire. Il permet de mieux comprendre le fonctionnement des institutions parlementaires.</p>	450 \$
<p>Tournoi jeunes démocrates (avril 2011)</p> <p>Organisé par l'Assemblée nationale, le Tournoi jeunes démocrates est un jeu-questionnaire qui invite les concurrents à mesurer leurs connaissances sur l'évolution de la démocratie, de la Grèce antique à nos jours, et à accroître plus particulièrement leur compréhension du parlementarisme et de l'histoire politique du Québec.</p>	8 000 \$
<p>Journée du livre politique (avril 2011)</p> <p>Activité grand public qui se déroule à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. À cette occasion, des prix récompensent les auteurs d'ouvrages politiques choisis au préalable par un jury.</p>	14 000 \$
<p>Parlement écolier (mai 2011)</p> <p>Le Parlement écolier est une simulation parlementaire organisée par l'Assemblée nationale qui s'adresse aux élèves de 6^e année du primaire.</p>	300 \$
	24 150 \$

Au total, la somme de 27 150 \$, incluant les Prix des Parlements au secondaire et au primaire, a été remise en bourses aux participants à ces activités pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée « Fondation », ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

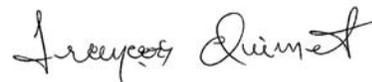
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le vice-président de la Fondation,



François Ouimet
Québec, le 6 décembre 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale,

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui comprennent le bilan au 30 juin 2011, l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

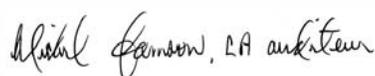
OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant au 30 juin 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,



Michel Samson, CA auditeur
Québec, le 6 décembre 2011

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

	2011	2010
PRODUITS		
Contributions	215 890 \$	212 872 \$
Activités pédagogiques	34 035	33 575
Intérêts sur dépôt à terme	2 926	5 067
	<u>252 851</u>	<u>251 514</u>
CHARGES		
Bourses	124 350	118 460
Déplacement des stagiaires	23 440	29 408
Activités pédagogiques	3 862	5 477
Parlements au primaire et au secondaire	106 205	71 582
Frais d'accueil	2 775	2 900
Honoraires recherchistes	9 880	-
Conférences Jean-Charles-Bonenfant	-	2 038
Assurances	1 735	1 684
Frais de gestion	653	2 148
Amortissement de l'équipement	1 683	892
	<u>274 583</u>	<u>234 589</u>
(DÉFICIT) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(21 732)	16 925
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT	443 481	426 556
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN	<u>421 749 \$</u>	<u>443 481 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT BILAN AU 30 JUIN 2011

	2011	2010
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	- \$	10 193 \$
Dépôt à terme (taux de 0,5 %)	383 277	390 000
Créances (note 4)	45 313	43 097
Frais payés d'avance	2 141	2 038
	<u>430 731</u>	<u>445 328</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	6 066	1 170
	<u>436 797 \$</u>	<u>446 498 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Découvert bancaire (note 3)	14 814 \$	- \$
Charges à payer	234	3 017
AVOIR		
Excédent cumulé	421 749	443 481
	<u>436 797 \$</u>	<u>446 498 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



François Ouimet
Vice-président de la Fondation

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (L.R.Q., c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies*. Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

2. MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration de la Fondation qui sont assumés par l'Assemblée nationale ne sont pas présentés dans l'état des résultats.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'équipement est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a classé l'encaisse et a désigné de façon irrévocable le dépôt à terme, les créances et les charges à payer comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur qui est considérée équivalente à leur coût en raison de leur échéance rapprochée. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

La Fondation a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de la Fondation pour l'exercice terminé le 30 juin 2011. La Fondation continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA.

3. DÉCOUVERT BANCAIRE

La Fondation ne possède pas de marge de crédit. Le découvert bancaire est constitué de chèques en circulation. Il a été compensé au début de l'exercice subséquent par le rachat d'une partie du dépôt à terme.

4. CRÉANCES

	2011	2010
Contributions à recevoir - entités apparentées	27 653 \$	25 360 \$
Contributions à recevoir	10 000	10 000
Comptes à recevoir	560	-
Intérêts à recevoir	483	833
Taxes à la consommation	6 617	6 904
	<u>45 313 \$</u>	<u>43 097 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011	2010
Équipement		
Coût	13 882 \$	7 303 \$
Amortissement cumulé	7 816	6 133
	<u>6 066 \$</u>	<u>1 170 \$</u>

6. FONDS INALIÉNABLE

La Fondation a conclu une entente avec une entreprise pour le versement par cette dernière d'une somme de 200 000 \$ sur une période de 5 ans dans un fonds créé spécialement pour soutenir les objectifs de la Fondation et administré par un organisme sans but lucratif. La Fondation s'est engagée à utiliser l'usufruit de ce fonds pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Le capital du fonds doit demeurer intact à perpétuité. Depuis le 31 décembre 2008, les revenus nets du fonds peuvent être distribués à la Fondation. Au 30 juin 2011, des revenus de 7 833 \$ ont été reçus (7 372 \$ en 2010).

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation a conclu les opérations suivantes avec ses apparentés :

	2011	2010
PRODUITS		
Contributions	123 057 \$	120 500 \$
Activités pédagogiques	26 490	27 990
CHARGES		
Bourses	350 \$	500 \$
Déplacement des stagiaires	383	316
Activités pédagogiques	1 955	3 772
Parlements au primaire et au secondaire	24 875	17 796
Frais d'accueil	2 647	2 417
Frais de gestion	105	899
À la fin de l'exercice, les montants dus (à recevoir) des entités apparentées :		
Créances	(27 653)	(25 320)
Charges à payer	-	754

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Fondation, qui est administrée par l'Assemblée nationale, est apparentée avec celle-ci et avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Fondation n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. La Fondation procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation n'est pas exposée au risque de flux de trésorerie lié au taux d'intérêt compte tenu que son dépôt à terme porte intérêt à un taux fixe de 0,50 %.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT NOTES COMPLÉMENTAIRES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

9. GESTION DU CAPITAL

La Fondation définit son capital comme étant son excédent cumulé.

En matière de gestion du capital, la Fondation a comme objectifs de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation tout en maximisant la croissance de ses activités. Pour atteindre ses objectifs, la Fondation détermine ses besoins en capitaux et effectue des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique.

En vertu de sa loi constitutive, la Fondation doit obtenir l'autorisation du gouvernement pour effectuer certaines transactions d'emprunt et d'acquisition ou de disposition de biens. La Fondation a respecté au cours de l'exercice cette exigence en matière de gestion du capital.

Il n'y a pas eu de changement concernant la stratégie de gestion du capital au cours de l'exercice.

TÉMOIGNAGES

« Le stage de la Fondation m'aura fourni un accès unique au Parlement et à ses acteurs clés. Cette connaissance de l'Assemblée nationale fera de moi un meilleur citoyen, mais également un meilleur agent de changement. »

Nicolas Fontaine, boursier 2007-2008

« Je suis privilégié d'avoir eu la chance de connaître les rouages de l'Assemblée nationale et la fantastique famille qui la compose. J'y ai trouvé des gens dédiés, qui ont à cœur nos institutions. »

Pierre-Olivier Legault-Tremblay, boursier 2008-2009

« Cette année au cœur de l'Assemblée nationale nous permet de découvrir nos forces et nos faiblesses, de confirmer nos intérêts et nos passions. Une expérience humaine extraordinaire! »

Marc-André Turcotte, boursier 2008-2009

« Quel moment privilégié pour observer la réalité politique sur le terrain, et quel beau défi à relever pour nous, jeunes diplômés! »

Martine Sirois, boursière 2009-2010

« La mise en place d'un Parlement au secondaire permet d'assurer de meilleurs liens entre tous les membres de mon école, qu'ils soient directeur, membres du personnel ou élèves, tout en donnant une bonne visibilité dans son milieu à ma maison d'enseignement. »

Éric Demers, Directeur, École secondaire Georges-Vanier (Laval)

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Décembre 2011







ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Place aux citoyens

RioTinto Alcan

Pour information

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires
7^e étage, Bureau 7.00
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone: 418 643-4101, poste 70316
Télécopieur: 418 644-3080

www.fondationbonenfant.qc.ca